



## POUR UN MONDE SOLIDAIRE ET INCLUSIF



**Jordanie, camps de réfugiés d'Azraq, 2015**  
Suite au bombardement de sa maison en Syrie, Rajab, 63 ans, a été amputé. Une kinésithérapeute de Handicap International lui prodigue des soins de réadaptation.

### 35 ANS AUX CÔTÉS DES PLUS VULNÉRABLES

L'histoire de Handicap International s'est écrite face aux **pires injustices** ou **catastrophes** de ces 35 dernières années, en particulier celles vécues par les **populations les plus vulnérables** et, parmi elles, les **personnes handicapées**.

Depuis près de 35 ans, nos équipes et nos partenaires démontrent que des **solutions** sont possibles, en s'appuyant sur les **individus**, leurs **familles** et leurs **communautés**, et en prenant en compte les ressources humaines, les savoir-faire et les matériaux disponibles sur place.

L'association propose une **approche globale** qui vise à améliorer les conditions de vie des personnes handicapées ou vulnérables en combinant un ensemble d'actions complémentaires : soins aux blessés, appareillage et réadaptation ; actions contre les restes explosifs de guerre ; insertion scolaire ou économique ; prévention des maladies invalidantes ; plaider pour changer les lois nationales ou les normes internationales...

## NOTRE MANDAT

L'association intervient **dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes** aux côtés des **personnes handicapées** et des **populations vulnérables** afin :

- **d'améliorer leurs conditions de vie** et de **promouvoir le respect de leur dignité** et de leurs **droits fondamentaux**
- **d'agir et de témoigner**, pour que leurs besoins essentiels soient correctement couverts

## NOS BÉNÉFICIAIRES, LES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES

À l'origine, Handicap International intervenait auprès des **personnes handicapées** et **mutilées**. L'association a très rapidement étendu son action à toutes les minorités fragilisées, souvent « oubliées » de l'aide humanitaire, afin de leur permettre d'accéder à l'aide dont elles ont besoin :

- **Populations exposées aux risques de maladies, de violences ou d'accidents invalidants**
- **Personnes ayant subi des traumatismes psychologiques forts**
- **Populations vulnérables**, en particulier les personnes handicapées
- **Populations réfugiées et populations sinistrées ou déplacées** par les crises, les conflits et les catastrophes naturelles
- **Populations exposées au danger des armes, munitions et engins explosifs** dans les conflits armés ou dans leurs suites



### Sénégal, 2015

Une équipe de démineurs prête pour une opération avec des détecteurs de métaux. Ces actions peuvent également se dérouler avec une équipe cynophile.

## HANDICAP INTERNATIONAL EN QUELQUES DATES

- |             |  |             |   |
|-------------|--|-------------|---|
| <b>1982</b> | Appareillage de réfugiés cambodgiens en Thaïlande et <b>création officielle</b> de Handicap International à Lyon en France                       | <b>2003</b> | Début du <b>combat contre les armes à sous-munitions</b>  |
| <b>1984</b> | Ouverture d'un centre d'appareillage en Angola, premier programme africain de l'association  | <b>2006</b> | Adoption par l'ONU de la <b>Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées</b> |
| <b>1990</b> | Intervention en <b>Roumanie</b> auprès des orphelins   | <b>2008</b> | Signature du <b>Traité d'Oslo</b> interdisant les armes à sous-munitions                                |
| <b>1992</b> | Lancement de la <b>Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel (ICBL)</b> et <b>premières actions de déminage</b> au Cambodge | <b>2010</b> | Interventions d' <b>urgence en Haïti et au Pakistan</b>   |
| <b>1994</b> | Intervention au <b>Rwanda</b> suite au génocide  | <b>2012</b> | Intervention d' <b>urgence dans le cadre de la crise syrienne</b>                                       |
| <b>1997</b> | Signature du <b>Traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel</b>  | <b>2013</b> | Intervention d' <b>urgence suite au typhon Haiyan</b>   |
|             |  | <b>2015</b> | Intervention d' <b>urgence au Népal</b>   |

## NOS DOMAINES D'INTERVENTION

- Aide d'urgence aux populations victimes de crises et de catastrophes naturelles
- Prévention des handicaps et des maladies invalidantes
- Appareillage et rééducation des personnes handicapées
- Insertion scolaire, sociale et économique
- Actions contre les mines, les restes explosifs de guerre et l'utilisation des armes en zones peuplées
- Promotion des droits des personnes handicapées



© Lucas Veuve / Handicap International

Népal, 2015

## NOS VALEURS, LA CHARTE HANDICAP INTERNATIONAL

Guidés par la volonté de promouvoir et de défendre la dignité humaine, nous nous reconnaissons dans des principes éthiques auxquels notre approche du handicap donne un sens particulier.

### HUMANITÉ

Nous considérons la situation de handicap dans une perspective de rapprochement et de rencontre avec l'autre. En ce sens, nous favorisons **l'accès des personnes handicapées** à toutes les dimensions de la **vie sociale**. Notre action correspond à une approche globale qui vise à la fois à répondre aux besoins spécifiques des personnes et à améliorer l'environnement dans lequel elles évoluent. **Respectueux des populations** auprès desquelles nous intervenons, nous nous efforçons dans toutes nos initiatives, d'acquérir la **meilleure compréhension** possible de **leurs croyances, leur culture et leurs pratiques**, et d'établir avec elles des **liens de confiance**. Intervenant dans un espace d'interculturalité, nous l'abordons avec la volonté d'en nourrir notre action pour l'enrichir.

### SOLIDARITÉ

Nous concentrons notre action sur les situations de grande vulnérabilité – précarité socioéconomique ou politique, conflits armés, catastrophes naturelles ou humaines – dans lesquelles les **personnes handicapées** en particulier peuvent être **victimes d'une rupture des modes traditionnels de solidarité**. Nous encourageons toute initiative pouvant renforcer ou contribuer à réinventer ces solidarités. Nous mobilisons nos compétences pour prévenir les causes de handicap et permettre l'accès aux services essentiels en matière d'**action d'urgence, de santé, de réadaptation, d'action sociale et économique, et d'appui à la société civile**.

### IMPARTIALITÉ ET ÉQUITÉ

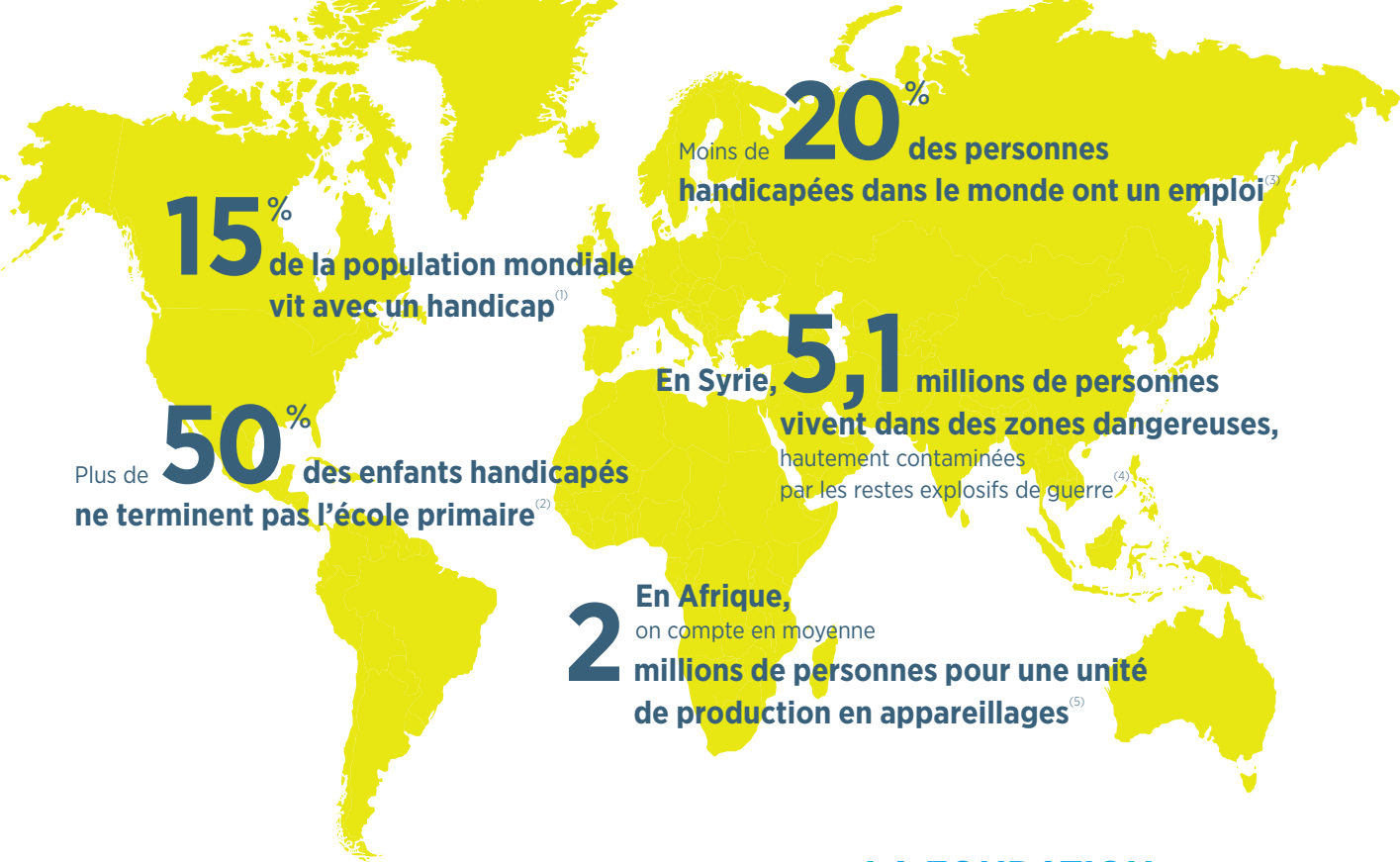
Nous défendons l'idée d'**égalité des chances** et nous engageons à délivrer notre aide en adéquation avec les besoins identifiés. Nous travaillons ainsi aux côtés des personnes handicapées afin de les aider à se voir reconnaître **les mêmes droits** que toute autre personne.

### INDÉPENDANCE

Nous revendiquons **notre statut d'ONG**, mettant en œuvre notre mission de manière détachée de tout calcul politique et rejetant toute tentative d'instrumentalisation de notre action ; conscients des contraintes de notre environnement de travail, nous préservons **notre capacité à décider où, avec qui et quels fonds** nous agissons.

### ENGAGEMENT

Dans la réalisation de nos actions, nous sommes déterminés à ne pas nuire, à ne rien négliger et à refuser les discriminations. La **défense de l'espace et du droit humanitaire**, le **plaidoyer pour les droits des personnes handicapées** et la **lutte contre les armes** aux conséquences humanitaires inacceptables sont des causes privilégiées de notre réseau fédéral. Nous sommes également prêts à recourir au témoignage **pour alerter sur des faits intolérables** dont nous pourrions être témoins.



## UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

- Handicap International est co-lauréate du **prix Nobel de la paix** pour son action au sein de la **Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel**.
- En 1996 l'association est lauréate du **prix Nansen** du Haut-Commissariat des Nations unies pour les **réfugiés**.
- Depuis 1999, l'organisation dispose du **statut consultatif spécial auprès des Nations unies**.
- En 2008, le **prix Nansen** salue le travail des **démineurs** du Centre de coordination de l'action contre les mines des Nations unies au Sud-Liban. Parmi ces derniers figurent trois équipes de Handicap International.
- En 2011, le **prix humanitaire Conrad N. Hilton** est décerné à l'association pour l'ensemble de son engagement auprès des **personnes handicapées** vivant dans des situations de pauvreté, d'exclusion, de conflits et de catastrophes naturelles.

## LA FONDATION HANDICAP INTERNATIONAL

Mise en place en 2014, la Fondation Handicap International a un double rôle essentiel dans un monde où les conditions d'intervention se complexifient :

- Un rôle de veille et de vigie : elle a vocation à définir les positionnements sur les questions éthiques et politiques auxquelles l'association est confrontée et qui conditionnent la pertinence de ses actions autant que la sécurité de ses équipes.
- Un rôle de catalyseur de réflexion et de débats : grâce à ses publications, ses sessions de débats et ses prises de position, la Fondation Handicap International participe à l'enrichissement et à la vitalité de nos idées, valeurs et principes. Elle apporte à la fois une prise de hauteur et une mise en perspective nécessaires à la réalisation de la mission de l'association.

<sup>1</sup> OMS

<sup>2</sup> Rapport Unicef, La situation des enfants handicapés dans le monde, 2013.

<sup>3</sup> Time for Equality at Work: Global Report under the Follow-up to the ILO Declaration on Fundamental Principles and Rights at Work. Geneva: International Labour Office, 2003.

<sup>4</sup> Rapport de Handicap International sur l'utilisation d'armes explosives en Syrie, 2015.

<sup>5</sup> Organisation mondiale de la Santé, Rapport sur la santé dans le monde : façonner l'avenir, 2003.

## NOTRE RÉSEAU INTERNATIONAL

Le réseau Handicap International regroupe une fédération, créée en 2009, et huit associations nationales membres : l'association française, fondatrice du réseau en 1982 et reconnue d'utilité publique, et les associations qui se sont constituées progressivement en Belgique (1986), en Suisse (1996), au Luxembourg (1997), en Allemagne (1998),

au Royaume-Uni (1999), au Canada (2003) et aux États-Unis (2006). La Fédération Handicap International est chargée de la mise en œuvre des missions sociales du réseau fédéral. Les associations nationales participent à la gouvernance fédérale et assurent des actions de communication, de mobilisation, de collecte de fonds et de plaidoyer auprès de leurs publics.

# CHIFFRES CLÉS

PRÉSENCE DANS LE MONDE<sup>(1)</sup> :



**59** pays, **341** projets

NOMBRE DE PERSONNES  
AYANT DIRECTEMENT  
BÉNÉFICIÉ<sup>(2)</sup> DES ACTIONS  
DE HANDICAP INTERNATIONAL  
ET DE SES PARTENAIRES :



**543 984** Actions  
contre les mines et autres armes explosives

**133 090** Réadaptation

**203 536** Insertion

**293 526** Besoins essentiels  
(eau et assainissement, abris, moyens  
de subsistance)

**257 445** Santé

EFFECTIFS DANS LE MONDE<sup>(3)</sup> :

**2 771** personnels nationaux  
sur le terrain

**280** personnels expatriés  
sur le terrain

**186** personnels affectés aux  
programmes et pilotage des missions  
sociales aux sièges

**186** personnels chargés de la  
recherche de fonds et de la communication,  
et des services généraux

<sup>1</sup> en 2015

<sup>2</sup> En 2014. Un individu peut bénéficier de plusieurs services ou activités. Aussi, ces données ne peuvent être additionnées. Données 2014 non exhaustives ne tenant pas compte de tous les secteurs d'activité de Handicap International.

<sup>3</sup> En 2014. Ces effectifs sont exprimés en postes équivalents temps plein annuel.



## Notre devoir de croissance

Depuis près de 35 ans, Handicap International est traditionnellement aux côtés des personnes handicapées, des personnes les plus vulnérables, des « oubliés de l'aide humanitaire ». Radicalisation des conflits, accélération du changement climatique, paupérisation de la population, déplacements massifs de populations... Alors que nous devons dessiner les contours de la stratégie qui guidera notre action pour les 10 prochaines années, nous avons dû constater que les besoins augmentaient de manière vertigineuse. Pour relever les défis de ce monde bouleversé, nous avons le devoir de répondre plus et mieux. Cette ambition est résumée par notre vision : « Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ».

Il appartient à chacun d'entre nous de la porter et de l'incarner, à sa façon, en contribuant à construire ce que fera Handicap International demain.

**Manuel Patrouillard,**

Directeur général fédéral